



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Autodétermination des femmes en matière de santé sexuelle

Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) se joint au Département de gynécologie-obstétrique et de génétique médicale (DGOG) du CHUV pour inviter le grand public au colloque « Autodétermination des femmes en matière de santé sexuelle ». Cette rencontre, qui aura lieu vendredi 7 mars 2014 à l'Auditoire de la Maternité du CHUV, s'inscrit dans le cadre des célébrations du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes.

Ce colloque aborde la question de la santé sexuelle sous l'angle de la liberté de décider de sa vie affective, sexuelle ou reproductive. La reconnaissance du droit à l'autodétermination en matière de santé sexuelle est essentielle pour tout travail de prévention et de promotion dans ce domaine. Les intervenant-e-s sont des spécialistes reconnu-e-s de la santé sexuelle. Chacune et chacun apportera un éclairage spécifique en traitant de sujets tels que la reconnaissance des droits sexuels comme droits humains et le traitement hormonal (contraception, ménopause, fertilité).

À l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), conjointement avec le Département de gynécologie-obstétrique et de génétique médicale, vous convient au colloque

Autodétermination des femmes en matière de santé sexuelle

vendredi 7 mars 2014 de 14h30 à 16h30

à l'Auditoire de la Maternité du CHUV

Le colloque sera suivi d'un apéritif.

La participation à ce colloque est gratuite. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire sur le site du BEFH : www.vd.ch/egalite

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 mars 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DTE, Magaly Hanselmann, déléguée à l'égalité, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, 079 663 75 55